

Press release

Contact: Evelyne Lekime

Title: Deux tiers des cadres belges se disent préoccupés par le Brexit

Tel: +32 2 600 60 12

Email: elekime@deloitte.com

Deloitte news release - Deux tiers des cadres belges se disent préoccupés par le Brexit

Une enquête de Deloitte montre que 67 % des cadres pensent que l'impact du Brexit sur leur entreprise sera négatif

Diegem, Belgique – le 9 septembre 2016

Les cadres belges se demandent comment Brexit les affectera – et ça les préoccupe. C'est la principale conclusion d'une enquête que Deloitte a menée à l'issue d'un webinaire sur le Brexit, auquel ont assisté quelque 1000 hommes d'affaires et auquel a participé l'ancien président du Conseil Européen Herman Van Rompuy. « Ce ne sont pas tant les sentiments négatifs en eux-mêmes, mais le pourcentage élevé de personnes préoccupées par le Brexit qui nous surprend » dit Piet Vandendriessche, CEO de Deloitte. « Elles ont raison de rester vigilantes. Munies des conseils adéquats, les entreprises belges peuvent tirer profit du Brexit et identifier les opportunités qu'il leur offre. »

Il est clair que le processus du Brexit se trouve à présent dans une phase d'attente au cours de laquelle le Royaume-Uni et l'Union européenne établissent leurs positions de négociation. Ceci complique singulièrement l'évaluation des circonstances probables auxquelles les entreprises devront faire face quand le Brexit deviendra réalité. Toutefois, l'intérêt des entreprises est élevé étant donné la gravité des enjeux.

Une fois que les conséquences précises du Brexit seront clarifiés, la situation changera radicalement et les entreprises devront s'adapter rapidement au nouvel environnement. Ceci affectera l'économie européenne et les décisions d'investissement des entreprises, les conditions commerciales, la validité juridique des contrats, l'implantation physique des sociétés, les défis en matière de personnel et d'organisation du travail, et bien d'autres questions importantes pour les entreprises.

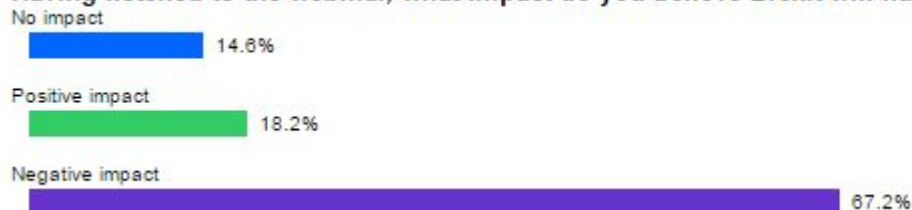
Sombres sentiments au Royaume-Uni, mais aussi en Belgique

De par la proportion élevée de ses exportations vers le Royaume-Uni, la Belgique est l'un des États membres de l'UE les plus exposés au Brexit. Le nombre élevé de participants au webinaire de Deloitte sur le Brexit confirme que les entreprises belges surveillent étroitement les conséquences du Brexit.

À la question¹ « Quel impact pensez-vous que le Brexit aura sur votre entreprise ? », 67,2 % des personnes interrogées ont répondu « un impact négatif ».

¹ 394 réponses

Having listened to the webinar, what impact do you believe Brexit will have on your business?



Ceci fait écho au sentiment de préoccupation qui règne au Royaume-Uni : selon une étude récente de Deloitte auprès des CFO, la confiance des entreprises britanniques a pris un sérieux coup. L'incertitude domine, tandis que l'optimisme, le goût du risque et les perspectives de revenus ont brutalement chuté. Les CFO britanniques se tournent vers des stratégies défensives, prédisant des ralentissements en matière d'emploi et de dépenses d'investissement.

Les cadres en appellent à la clarté au sujet des négociations européennes. « Il est impossible de prévoir quel type de traité commercial le Royaume-Uni souhaite, » explique Herman Van Rompuy, l'ancien président du Conseil européen. « Le Royaume-Uni ne veut pas faire partie d'un marché unique, à l'image de la Norvège. Il ne veut pas non plus d'une union douanière pour les biens, telle que celle que l'Union européenne entretient avec la Turquie. Le Royaume-Uni veut un accès 'à la carte' au marché unique. Ils peuvent négocier des accords sectoriels tels que l'UE en a conclus avec la Suisse. Mais ces négociations ont pris 20 ans. »

Une approche proactive du Brexit

Deloitte conseille aux entreprises d'être plus attentives à la manière de gérer les changements dans les principaux domaines commerciaux et financiers. « Le Brexit pourrait avoir des effets positifs, par exemple il pourrait créer de nouvelles opportunités en matière de fusions et acquisitions, de revalorisations et de révision des prix, » explique Piet Vandendriessche, CEO de Deloitte. « Il y a bien sûr aussi des défis à l'horizon. Que faire des talents et de la mobilité ? Comment guider votre personnel en ces temps d'incertitude ? » En ce qui concerne la relocalisation des entreprises, plusieurs scénarios sont possibles. « Il est important de définir les différentes issues possibles aux négociations sur le Brexit. Les futures relations commerciales seront-elles du type ALE ou OMC ? Les entreprises doivent comprendre le compromis entre la complémentarité des activités et le coût d'implantations alternatives par rapport à des implantations au Royaume-Uni dans différents scénarios. Il est souhaitable d'identifier un certain nombre de sites de repli viables à étudier plus en détail lorsque l'un ou l'autre scénario se matérialisera concrètement, » ajoute Richard Doherty, coordinateur des services relatifs au Brexit pour Deloitte et basé à Bruxelles. « Il en va de même pour les matières douanières. Le Brexit peut chambouler toutes les chaînes d'approvisionnement, mais il peut également être une chance d'améliorer les conformités et les procédures douanières. »

Deloitte en Belgique

Deloitte, cabinet d'audit et de conseil de premier plan en Belgique, offre des services à haute valeur ajoutée en matière d'audit, d'expertise comptable, de conseil fiscal et juridique, de services de conseil financier et de consultance stratégique.

Plus de 3.200 collaborateurs répartis dans 10 bureaux conseillent des entreprises nationales et internationales, des PME ainsi que des institutions publiques et des ASBL. Le chiffre d'affaires pour l'exercice fiscal 2016 s'élève à 432 millions d'euros.

Le cabinet belge fait partie du groupe international Deloitte Touche Tohmatsu Limited, l'un des leaders mondiaux des services professionnels, regroupant plusieurs sociétés membres indépendantes.



Nous concentrons nos efforts sur notre service à la clientèle à travers une stratégie mondiale menée au niveau local dans plus de 150 pays. Fortes d'un capital intellectuel composé de plus de 245.000 personnes dans le monde, nos sociétés membres fournissent des services dans les principaux domaines professionnels couvrant l'audit, la fiscalité, la consultance et le conseil financier. Leurs services, renommés pour leur excellence, ont déjà conquis les décideurs de la plupart des grandes enseignes internationales et nationales, publiques comme privées, et d'organisations prospères en plein essor opérant à l'échelle mondiale. Le groupe Deloitte Touche Tohmatsu Limited a réalisé un chiffre d'affaires de 36.8 milliards de dollars pour l'année fiscale 2016.

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consultez <http://www.deloitte.com/about>.